

BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 2022

Riv' Infos

INFOS COMMUNALES

De nouveaux horaires
d'ouverture des mairies

Vente de terrains à bâtir

Exposition sur la Guerre 14-18



SOMMAIRE

P. 4	Délibérations conseil municipal
P. 10	Infos communales
P. 14	Écoles du RPI
P. 16	Urbanisme
P. 18	État civil
P. 20	Nos commerces
P. 21	Exposition Collection Blandin
P. 22	Riv'Histoire
P. 22	Évènements en images
P. 23	À vos agendas !
P. 24	Médiathèques
P. 26	Associations communales
P. 32	Infos Smictom
P. 34	Infos diverses

Directeur de la publication

David Lebouvier, maire de Rives-du-Couesnon

Responsable de la rédaction

Valérie Georgeault, adjointe en charge de la communication – Rives-du-Couesnon

Comité de rédaction

Commission communication de Rives-du-Couesnon
Élus de Rives-du-Couesnon

Sandrine Maillard, directrice générale des services

Coordination

Valérie Georgeault, adjointe en charge de la communication – Rives-du-Couesnon

Version électronique : site internet de Rives-du-Couesnon

Création et maquettage graphique

OCTOLUM Design Graphique.com
Valérie Georgeault, adjointe en charge de la communication – Rives-du-Couesnon

Impression

Impression sur papier recyclé
Artisa Imprim - Fougères

Numéro ISSN

2728-6126



ÉDITO

Chers concitoyens,

Avec l'arrivée de l'automne, le bulletin municipal n° 8 de Rives-du-Couesnon innove et vous est proposé peu après la rentrée scolaire, pour vos apporter des informations sur les dernières actualités et évènements à venir de notre commune.

Début septembre, le forum des associations, ainsi que la journée Acti'Rives autour du mouvement Terre de Jeux 2024 et sur le thème du handicap, ont marqué récemment cette rentrée en montrant le dynamisme de nos bénévoles dans les domaines du sport, de la culture, du patrimoine et de l'animation. C'est le moteur de notre vie communale !

Après un été exceptionnel marqué par la canicule, la sécheresse et l'inflation, et toujours dans un contexte international très incertain, nous abordons toutefois la rentrée avec sérieux. Nous devons tous être vigilants jours après jours concernant nos dépenses, notamment énergétiques, avec des efforts nécessaires partout, et également sur la gestion de l'eau en termes de préservation et de consommation. Cela est et sera un sujet majeur dans les prochaines années. Aussi, les nouveaux projets pour lesquels l'augmentation des coûts de construction ont flambé ces derniers mois de façon très significative nous forcent à la prudence.

Toutefois, dans le cadre du projet RESCOPERI, nous avons pu livrer fin août à l'école Vendel, la nouvelle classe dans une école étendue, qui apporte aux élèves de maternelle un bel espace et un confort incontestable.

Les 30 nouveaux lots de la ZAC de la Prairie à St-Jean sont disponibles à la vente. Aussi, la fréquentation des nouveaux jeux et parcours

sportifs installés près de la bibliothèque fait particulièrement plaisir à voir.

Le projet de création d'une Maison d'Assistants Maternelles a débuté et prévoit de proposer 16 nouvelles places d'ici 1 an environ.

À St-Marc, félicitons l'équipe de bénévoles qui a débuté, avec l'association Histoire et Patrimoine, la rénovation du four à pain dans le centre bourg. Un travail long et appliqué, qui redonnera une longue vie à ce bâtiment, et je l'espère, un usage prochain.

Côté Couesnon, la commission Environnement a réalisé un travail sur le retour de la loutre et vous propose une exposition à la médiathèque de St-Marc. Sur le terrain, 2 catiches ont été installées récemment par les élèves d'un lycée agricole, et je vous invite à aller les découvrir.

Enfin, le déploiement de la fibre optique se poursuit lentement mais sûrement, la commune n'y a aucun rôle direct, excepté celui de rappeler le besoin important de l'égagement près des lignes. La commercialisation à St-Georges et Vendel a débuté mais avec peu d'opérateurs pour l'instant. Les travaux sur St-Jean et St-Marc sont planifiés en 2023, pour une livraison théorique en 2024. Encore un peu de patience...

Je vous souhaite à toutes et tous un bel automne, et une bonne lecture !

DAVID LEBOUVIER, MAIRE DE RIVES-DU-COUESNON



EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2022

Présents (18)

Absents excusés (5) : Marine André Benouahada, Isabelle Charraud, Christelle Cornée, Fiona Delaunay, Ludovic Jalloin

Absentes (4) : Chrystèle Desguerets, Lorane Favreau, Ramatoulaye Roger, Emmanuelle Teillais



MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 1 DU PLU DE LA COMMUNE HISTORIQUE

DE VENDEL

La commune nouvelle de Rives-du-Couesnon souhaite engager une procédure de modification simplifiée du PLU de Vendel afin d'adapter son règlement.

Ces évolutions portent sur des ajustements mineurs du règlement littéral du PLU : les implantations des constructions par rapport aux voies et emprises publiques ; les implantations des constructions par rapport aux limites séparatives ; l'édification des clôtures ; le coloris des façades métalliques.



PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

(MAM)

Les élus ont mené une réflexion sur le développement d'une nouvelle offre de mode de garde de la petite enfance sur la commune. Un projet de

service privé, porté par un collectif de 4 professionnelles de la petite enfance, leur a été présenté : une maison d'assistantes maternelles (MAM) reposant sur un projet éducatif et pédagogique pouvant accueillir jusqu'à 16 enfants dans l'esprit d'une micro-crèche.

Monsieur le Maire est autorisé à lancer la consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre relative au projet de création, en neuf, d'une MAM sur un terrain nu situé en centre bourg de St-Jean, dans une démarche participative de conception intégrée.

La mairie fait l'acquisition d'une parcelle appartenant au CCAS de St-Jean pour la somme de 29 350 €.

Une convention de partenariat sera établie dans le cadre du partenariat avec l'association Les Cro'Mignons du Couesnon (collectif des porteuses du projet composé des 4 professionnelles de la petite enfance).

AIDE EN FAVEUR DE L'UKRAINE

Dans le cadre de la mobilisation pour la population d'Ukraine victime du conflit en cours avec la Russie et pour exprimer sa solidarité, Fougères Agglomération

a décidé de verser une subvention de 10 000 €, ce qui représente une participation de 0,17 € par habitant de Fougères Agglomération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (2 votes contre) décide de soutenir également le peuple Ukrainien et approuve le versement d'une subvention d'un montant de 500 €.





EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2022

Présents (19)

Absents excusés (4) : Fiona Delaunay, Chrystèle Desguerets, Loïc Lemoine, Christian Pasquet

Absentes (4) : Marine André Benouahada, Lelu Kazumba, Ramatoulaye Roger, Emmanuelle Teillai

ÉTUDES PRÉ- OPÉRATIONNELLES POUR LE PROJET DE RESTRUCTURATION SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

Les 4 sites ont été étudiés faisant ressortir un programme que la commission aux affaires scolaires et périscolaires a ainsi priorisé :

- **St-Georges** : amélioration des sanitaires ;
- **St-Marc** : changement du système de chauffage centralisé au granulé qui servira à la fois pour l'école et la salle des fêtes ;
- **Vendel** : travaux de rafraîchissement de la médiathèque ;
- **St-Jean** : trois scénarios avec faisabilité financière et spatiale ont été présentés à la commission :

- scénario 1 : acquisition d'un terrain et réalisation d'un nouveau bâtiment pour l'ensemble ;
- scénario 2 : rénovation de l'existant et extension sur le parking et à la place de l'atelier technique ;

- scénario 3 : rénovation de l'existant et extension à la place de l'atelier technique et création d'un étage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (un vote pour le scénario 2) retient le scénario 3 comprenant 6 classes rénovées, l'ALSH, la garderie, le restaurant scolaire (et la déconstruction de l'atelier technique) pour un montant estimé à 2 725 450 € ; à ce projet l'extension pour 2 classes neuves a aussi été validé pour un montant de 490 200 €.

Monsieur le Maire est autorisé à lancer la consultation de l'appel d'offres de maîtrise d'œuvre pour la conception de l'extension et la rénovation de l'école de St-Jean, de la construction d'un restaurant, une garderie scolaires et d'un ALSH.

ZAC DE LA PRAIRIE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité valide les noms attribués à l'ensemble des voies communales ouvertures à la circulation de la Zac de la Prairie : rue de la Prairie, rue des Renardières, rue des Vanniers, allée des Chaumiers, allée des Tanneurs, allée des Cercliers, allée des Tisserands.

LIMITATION DE L'EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (2 abstentions) limite l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstruction à 40 % de la base imposable en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'État.



SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (2 abstentions) décide d'attribuer les subventions 2022 aux associations suivantes (les élus membres d'associations concernés n'ont pas pris part au débat ni au vote) :

Associations à vocation culturelle et sociale : Histoire et Patrimoine 150 € ; Les EnGrangeurs 150 € ; St-Martin 150 € ; Sur les pas de Rachel 150 € ;



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL

À pas de chenille 150 € ; Association Kylian 150 €.

Associations à vocation de loisirs : ACCA St-Georges (avec piégeages) 390 € ; ACCA St-Jean (avec piégeages) 560 € ; ACCA St-Marc (avec piégeages) 400 € ; ACCA Vendel (avec piégeages) 260 € ; ACPG CATM St-Jean 350 € ; ACPG CATM St-Marc 350 € ; Amicale du palet 100 € ; Club de l'Amitié St-Georges 430 € ; Club de l'Amitié St-Marc 300 € ; Club des Aînés Vendel 400 € ; Club de la 2^e Jeunesse St-Jean 400 € ; Comité des fêtes St-Jean 230 € ; UNC St-Georges 380 € ; UNC Vendel 300 €.

Association à vocation sportive (fusion activités sportives ACC et ISGC) : RSC 4 600 €.

Association extérieure : Téléthon 300 €.

Granjagoul le 27 juillet 2022 (prestation d'un groupe de 15 musiciens s'élevant à 1800 €).



DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Une subvention exceptionnelle de 800 € a été votée et octroyée à l'association UNC de Vendel pour l'aide à l'acquisition d'un nouveau drapeau.

Une aide exceptionnelle de 500 € a été votée et octroyée à la jeune association Les EnGrangeurs qui multiplie ses efforts pour animer la commune et faire connaître le futur gîte du presbytère de la commune historique de St-Georges ; cette subvention est versée dans le cadre de l'organisation d'une balade musicale et animée par l'association La



DÉCISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire accepte le devis de l'entreprise Pigeon TP à Argentré du Plessis, en vue d'installer quatre poteaux incendies supplémentaires à Rives-du-Couesnon pour un montant de 8 064 € HT.

Considérant la volonté de proposer des cavurnes dans les cimetières de St-Marc (9) et de Vendel (3), communes déléguées de Rives-du-Couesnon, Monsieur le Maire accepte le devis de l'entreprise Le Gal PF et Marbrerie à Fougères pour un montant 3 570 € HT.



EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2022

Présents (15)

Absents excusés (7) : Mathieu Chapelle, Isabelle Charraud, Fiona Delaunay, Joseph Énard, Lorane Favreau, Ludovic Jalloin, Christian Pasquet

Absents (5) : Marine André Benouahada, Lelu Kazumba, Ramatoulaye Roger, Emmanuelle Teillais, Jean-François Vallée

ZAC DE LA PRAIRIE : RÉALISATION D'UN EMPRUNT BANCAIRE

La mairie a sollicité plusieurs banques dans le cadre d'un emprunt bancaire de 1 500 000 € ; seule la Banque Postale

a fait une offre avec les caractéristiques suivantes :

Montant accordé : 1 200 000,00 € ;

Durée du contrat de prêt : 15 ans ;
Taux d'intérêt annuel : index EURIBOR

3 mois, assorti d'une marge de + 0,79 % ;

Échéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle ;

Commission d'engagement de 0,10 % du montant du prêt.



ASSAINISSEMENT : CONTRAT POUR LA GESTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT COMMUNAUX

Pour rappel, la commune dispose de plusieurs systèmes d'assainissement :

- commune historique de St-Georges : un réseau d'assainissement, une station de type lagunage, deux postes de refoulement ;
- commune historique de St-Jean : un réseau d'assainissement, une station de type boues activées, un poste de refoulement ;
- commune historique de St-Marc : un réseau d'assainissement, une station de type filtres plantés de roseaux ;
- commune historique de Vendel : un réseau d'assainissement, un poste de refoulement.

Actuellement, les agents de la commune réalisent les vérifications et les tests de façon hebdomadaire ainsi que l'entretien des abords et espaces verts des ouvrages.

L'ensemble des maires propose de recourir à un prestataire extérieur pour diverses raisons : sécurité du personnel ; expertise (maintenance et contrôle réglementaires) ; dépannage et astreinte-alarmes de télésurveillance envoyées à la société ; abonnement GSM pour les postes de refoulement (économie à long terme sur les abonnements téléphoniques) ; visites préventives...

Une proposition de STGS a été reçue en mairie pour un montant global HT/an de 19 655 € (durée du contrat de 5ans à compter du 1^{er} juillet 2022).

PASSAGE DE LA NOMENCLATURE M14 À LA NOMENCLATURE M57

Dans le cadre de l'expérimentation du compte financier unique, la commune

de Rives-du-Couesnon doit s'engager à appliquer la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023. La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local et à vocation à être généralisée au 1^{er} janvier 2024.

Instauré au 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer par anticipation la nomenclature M57 abrégée à compter du 1^{er} janvier 2023 pour le budget principal de la commune ainsi que pour ses budgets annexes tenus en comptabilité M14.





EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2022

Présents (19)

Absents excusés (4) : Fiona Delaunay, Chrystèle Desguerets,
Wilfrid Godeux, Christian Pasquet

Absentes (4) : Marine André Benouahada, Lelu Kazumba,
Ramatoulaye Roger, Emmanuelle Teillais



VOTE DE SUBVENTIONS VERSÉES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'attribuer les subventions 2022 aux établissements scolaires suivants : École Ste-Thérèse de St-Aubin-du-Cormier 300 € par élève (avec un nombre d'élèves maximal à 70 pour les enfants domiciliés sur le territoire de la commune historique de St-Jean); Autres écoles privées 300 € par élève; École Diwan 300 € par élève; Chambre des métiers 35 € par élève;

Maison familiale rurale MFR 35 € par élève; Lycée Jean-Baptiste Le Taillandier 35 € par élève.



FERMAGES ET VENTES DE FOIN

Les communes historiques de St-Jean, St-Marc et Vendel louent des parcelles.

Chaque année un fermage est calculé en fonction de l'indice arrêté préfectoral; l'indice 2022 est établi à 106,48 contre 105,33 en 2021 soit une augmentation de 1,09 %.



ÉCHANGE DE TERRAIN

Le conseil municipal à l'unanimité adopte la révision des fermages et appellera les loyers aux différents locataires concernés.

Dans le cadre du projet d'urbanisation rue de la Mairie à St-Jean, M. et Mme Prosper Bertin ont donné leur accord pour céder gratuitement à la commune de Rives-du-Couesnon un terrain d'une superficie de 189 m² (cadastré AB 353p); en échange la commune cède la portion de terrain (cadastré AB 352p) attenant à ce dernier; les frais de bornage et d'acte notarié seront partagés entre les 2 parties.



EXTRAITS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2022



Présents (19)

Absents excusés (4) : Marine André Benouahada, Mathieu Chapelle, Wilfrid Godeux, Christian Pasquet

Absents (4) : Chrystèle Desguerets, Lorane Favreau, Ludovic Jalloin, Ramatoulaye Roger



ADHÉSION À LA FONDATION DU PATRIMOINE

L'église de St-Marc nécessite des travaux de restauration du mobilier et de la sacristie. Un sourcing important a été réalisé pour déterminer les contours de l'accompagnement financier des partenaires tant publics que privés.

Une recherche de mécénat est proposée en mobilisant d'une part, la Fondation du patrimoine à laquelle la commune devra adhérer, des mécènes et d'autre part en menant des actions de sensibilisation à la sauvegarde du patrimoine auprès de la population. Le montant souscrit donnera lieu pour les donateurs à des déductions fiscales.

Le conseil municipal à la majorité (1 abstention) valide le principe de restauration du mobilier et de la sacristie de l'église de St-Marc pour un coût prévisionnel de 72 062,76 €; il autorise l'adhésion à la Fondation du patrimoine.

RESTITUTION DE L'ÉTUDE SUR L'ORGANISATION DES SERVICES PAR LE CDG 35

Le conseil municipal prend acte de la restitution de l'étude menée par le Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine de janvier à juin 2022 portant sur l'amélioration de l'organisation des services de la commune de Rives-du-Couesnon.



TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le conseil municipal fixe à l'unanimité le prix du repas enfant de restauration scolaire à 4,05 € à compter du 1^{er} septembre 2022. Il précise que ce tarif pourra être revu en fonction des actualisations appliquées par le prestataire Posabitat.

Le conseil municipal fixe à l'unanimité les tarifs du service de garderie scolaire comme suit à compter du 1^{er} septembre 2022 :

- Arrivée entre :
 - 7h et 8h45 : 0,40 € le ¼ d'heure
 - 8h45 et 9h : gratuit

Si réservation à compter de 7h et absence de l'enfant, un forfait de 2,50 € le ¼ d'heure sera appliqué.

- Départ entre :
 - 16h30 et 16h45 : gratuit
 - 16h45 et 19h : 0,40 € le ¼ d'heure
- Départ après 19h : 5 € par ¼ d'heure entamée et par famille.

Le service de garderie municipale est gratuit pour le 4^e enfant.



DÉCISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de la maison d'assistant(e)s maternel(le)s sur la commune historique de St-Jean au groupement représenté par l'architecte mandataire Guillaume Lenfant Architecte DPLG à Rennes pour un montant total de 59 890 € HT.



ACCUEIL DES MAIRIES

La mairie de Rives-du-Couesnon s'est rapprochée du Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine qui a pour mission d'aider et de conseiller les collectivités sur l'organisation des services.

Une étude a été réalisée et s'est déroulée sur 6 mois en vue :

- d'une amélioration de l'organisation des services à l'issue d'un bilan des 3 premières années de la mise en place de la commune nouvelle ;
- d'une réflexion à porter sur les locaux dédiés au service administratif et à l'accueil du public ;
- du futur transfert de la compétence petite enfance (micro-crèche-ALSH) ;
- de la future scission du Syndicat intercommunal de regroupement scolaire (SIRS) et du transfert du personnel.

Un des volets de cette étude confiée au Centre de gestion interrogeait les

missions d'accueil du public. Il s'est avéré qu'une révision des créneaux favoriserait une bonne répartition des missions des agents d'accueil et du service administratif dans son ensemble afin de le rendre plus efficient.

Au regard des statistiques portant sur la fréquentation des administrés en mairie, il ressort que les sollicitations concernent principalement l'état civil, la réservation de salles des fêtes, l'urbanisme et les élections, et, essentiellement en mairie sur le site de St-Jean.

Ainsi, depuis le 1^{er} septembre 2022, de nouveaux créneaux d'accueil ont été mis en place (cf. le tableau des nouveaux horaires d'ouverture ci-dessous).

L'évolution porte notamment sur la fermeture d'un créneau par commune déléguée (St-Georges, St-Marc et Vendel) et l'ouverture d'un créneau supplémentaire le jeudi matin à St-Jean.

Les 3 premiers samedis de chaque mois resteront ouverts sur le site de St-Jean uniquement.

Pour rappel, la population de Rives-du-Couesnon a bien entendu la possibilité de se rendre dans l'une des mairies (St-Georges, St-Jean, St-Marc, Vendel), aux horaires d'ouverture indiqués dans le tableau ci-dessous pour y effectuer ses démarches administratives.

Enfin, les maires délégués restent également disponibles pendant les permanences ou sur rendez-vous.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE RIVES-DU-COUESNON ET DE SES MAIRIES ANNEXES - À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

	Site ST-JEAN-SUR-COUESNON Mairie Rives-du-Couesnon Tél. 02 99 39 12 57		Site ST-GEORGES-DE-CHESNÉ Mairie annexe Tél. 02 99 97 61 85		Site ST-MARC-SUR-COUESNON Mairie annexe Tél. 02 99 39 12 54		Site VENDEL Mairie annexe Tél. 02 99 97 62 39	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	16h - 19h	9h - 12h	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	14h - 17h
Mardi	Fermée - Réunion de service l'après-midi		Fermée		9h - 12h	Fermée	Fermée	
Mercredi	9h - 12h	Fermée	Fermée		Fermée		Fermée	
Jeudi	9h - 12h	Fermée	Fermée	14h - 17h	Fermée		Fermée	Fermée
Vendredi	9h - 12h	Fermée	Fermée	Fermée	9h - 12h	Fermée	Fermée	14h - 17h
Samedi	9h - 12h les 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e samedis du mois		Fermée		Fermée		Fermée	

ZAC DE LA PRAIRIE VENTE DE TERRAINS À BÂTIR

La commune de Rives-du-Couesnon met en vente une première tranche de 30 terrains à bâtir, pour des maisons individuelles, dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Prairie, située sur la commune historique de St-Jean.

2 parcelles sont également réservées pour la construction de 12 logements locatifs T3 et T4, avec Fougères Habitat.

La commune a confié à l'organisme Orchestr'Am la mission d'assistance pour la maîtrise d'ouvrage pour

l'aménagement de cette ZAC. Le cabinet Orchestr'Am est aussi chargé d'accompagner les futurs acquéreurs pour la partie administrative ainsi que pour le dépôt des pièces relatives à l'instruction des dossiers de demande de permis de construire.

CONTACTS :

Orchestr'Am

☎ 06 31 66 56 99

Mairie de Rives-du-Couesnon

☎ 02 99 39 12 57



ZAC de la Prairie
 située sur la commune historique de St-Jean
 (situation au 31 août 2022)



AIRE DE JEUX ET DE LOISIRS

La commune de Rives-du-Couesnon s'est vue attribuer un label qui distingue et valorise son engagement et ses investissements en faveur du sport de tout niveau et l'engage vers les Jeux Olympiques de 2024.

Ce label comporte plusieurs objectifs : animer et faire grandir la communauté de ceux que les Jeux Olympiques passionnent, favoriser la découverte du sport et de ses valeurs, soutenir l'éducation par le sport. Mais aussi montrer comment l'aventure Paris 2024 se vit sur le terrain, via des animations, en partenariat avec les associations locales.

Ce label permet aussi, par l'octroi de fonds de solidarité, la mise en place d'une aire de jeux sur la commune historique de St-Jean : le site retenu pour cet aménagement est propriété de la commune, situé au centre du bourg de St-Jean, à proximité des écoles et de la médiathèque ; il s'agit d'un espace ludique et sportif, pour tous les âges. Un équipement fitness a également été

installé. Enfin, des tables pique-nique sont à disposition pour des rencontres familiales ou entre amis.

Cet équipement dont le coût s'élève à 34 000 € HT a été financé en partie par l'aide de l'Agence nationale du sport pour un montant de 13 000 € et le Fonds de solidarité territoriale du Département pour un montant de 8 320 €.

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LOCAL

L'association Histoire et patrimoine, la commune de Rives-du-Couesnon et des bénévoles ont mis en œuvre un chantier de restauration du four à pain sur la commune historique de St-Marc.

Ce vieux four de plusieurs siècles fait partie de la "Métairie de la Grand maison", propriété des seigneurs de St-Marc jusqu'en 1916, date à laquelle il fut acheté par la famille Tropicée Bouvier.

Depuis 2018, il est propriété de la commune.

Son caractère patrimonial essentiel et son état de ruine avancé ont ému et motivé les membres de l'association Histoire et patrimoine qui ont proposé de le restaurer sous la forme de chantier participatif. Une convention en définit les contours : l'association assure l'organisation des différentes journées de chantier et, de son côté, la commune fournit les matériaux nécessaires et les rafraichissements aux bénévoles.

Début juin, une dizaine de bénévoles a procédé au nettoyage et au démontage : retrait d'ardoises, de la charpente, du lierre.

Puis en juillet, il a bien fallu se rendre à l'évidence : la gueule du four et toute la façade, attaquées de toutes parts par le poids des années et surtout et encore... le lierre, ont dû être démontées.

Une nouvelle journée de démontage a été organisée fin juillet afin de retirer une partie de la terre qui recouvre la voute pour accéder aux briques défectueuses. Il s'agissait d'une

opération délicate pour ne pas provoquer l'effondrement total !

Après chaque journée de travaux, les bénévoles se retrouvaient autour d'un apéro et d'un barbecue bien mérités : merci à tous pour votre engagement et votre abnégation.

Pour suivre les différentes étapes de ce chantier participatif, consultez le site internet de Rives-du-Couesnon :

📍 <https://www.rivesducouesnon.fr/decouvrir-rives-du-couesnon/histoire-patrimoine/mise-en-valeur-du-patrimoine-local/>



Le four avant le début des travaux de restauration.



Nettoyage en cours, la toiture est enlevée et un bénévole pénètre pour inspecter l'intérieur.



Retrait de la couverture d'argile pour accéder aux briques défectueuses.



LA 15^E CLASSE DU RPI PRÊTE POUR LA RENTRÉE 2022-2023

Malgré un planning très serré (6 mois), les engagements ont été respectés par l'architecte Gumiaux et Gombeau : la 15^e classe du RPI a ouvert comme prévu à la rentrée de septembre ; les travaux avaient débuté en février pour se terminer officiellement le 27 juillet dernier.

Les élèves de PS et TPS ont pu débuter leur année dans le nouveau bâtiment composé d'une grande classe de 75 m², d'une salle de sieste de 50 m², d'un grand hall d'accueil ainsi que des sanitaires adaptés aux dernières normes (douche, portes, etc.) ; l'ensemble est accessible aux personnes à mobilité réduite

Dans le même temps, le préau a été rénové et des améliorations énergétiques ont été réalisées avec l'installation de la GTC (gestion technique centralisée) qui



permettra de suivre les consommations de l'école, de la salle des fêtes et de la médiathèque afin de les optimiser.

Le préfabriqué utilisé jusqu'ici pour le dortoir a également été amélioré, il servira dorénavant de bureau de direction.

Ce nouvel ensemble s'intègre très bien dans le paysage, il est très lumineux et spacieux.

Cette 15^e classe "éco-responsable" est financée à hauteur de 80 % de

subventionnements publics (DETR, DSIL, Fonds de soutien aux projets locaux, et Adème).

Le reste à charge pour la collectivité est de 170 000 euros.

Un aménagement paysager sera réalisé à l'automne ; celui-ci est le résultat de l'étude effectuée en collaboration avec l'architecte paysagiste Mme Bougère, les enfants de l'école ainsi que les adolescents de la commune, les élus, les agents municipaux, chacun ayant pu échanger

sur ses besoins et souhaits. Le choix a été pris de végétaliser intégralement avec trois zones définies : la butte enherbée, la colline des quatre saisons et le bois.

Sur la deuxième partie de la parcelle, un chemin piétonnier sera réaménagé pour permettre l'accès direct du lotissement à partir des rues du Moulin et du Manoir.

Un beau projet concerté avec l'ensemble des acteurs qui va se poursuivre avec la rénovation-construction de l'école de St-Jean.



PERMIS DE CONSTRUIRE

ST-GEORGES

22/04/2022 : rénovation d'une écurie en habitation : Caroline Prioul - rue de la Forge

10/06/2022 : construction d'une maison individuelle : Cédric et Céline Bolmont - Le Vaumartin

24/06/2022 : construction d'un hangar à matériel : EARL Les Fresches - La Pinsonnière

Construction d'une maison individuelle : Hugues et Elisabeth Du Boisbaudry - rue de la Forge (en cours)

ST-JEAN

03/06/2022 : extension d'un garage : David Letranchant - 7 route de Mézières

Construction d'un garage : Gildas Le Goff - 8 route de Mézières (en cours)

Construction d'une maison individuelle : Michel et Roxana Rémy - 1 La Brosse (en cours)

Construction d'une maison d'habitation : Frédéric Houdusse et Caroline Brodin - La Ville en Bois (en cours)

ST-MARC

Construction d'une stabulation génisses et de 2 tunnels pour le stockage du fourrage : Gaec du Haut Couesnon - Théloussay (en cours)

VENDEL

15/04/2022 : changement de destination d'une étable en maison d'habitation : Joseph Brard - 18 La Biardais

22/05/2022 : construction maison individuelle : Corentin Choubrac et Tiphaine Chauvin - 13 rue du Moulin





DÉCLARATIONS PRÉALABLES

ST-GEORGES

16/03/2022 : construction muret et clôture : Frédéric Pommier - 5 La Croslais

29/04/2022 : pose panneaux photovoltaïques : Mickaël Delaunay - Grinier

27/05/2022 : création ouverture pour intégration d'une fenêtre dans la salle de bain : Zachary Palmer et Mailis Pendu - 5 Le Bois Guillaume

03/06/2022 : division en vue de construire : Louis Delaunay - rue de la Forge

Installation de 9 panneaux photovoltaïques : Open énergie - 5 La Croslais (en cours)

ST-JEAN

20/05/2022 : élargissement de l'entrée sur la RD 812 : Thierry Repessé - 3 rue Nationale

31/05/2022 : construction d'une piscine : Médard Lefevre - 4 La Célinais

20/05/2022 : installation de panneaux photovoltaïques : Vincent Folliot - 7 La Paqueraie

30/05/2022 : pose d'un générateur photovoltaïque panneaux 19 m² : EDF ENR - 2 rue de L'Église

16/06/2022 : pose d'un générateur photovoltaïque panneaux 22,8 m² : EDF ENR - 10 La Mazure

16/06/2022 : abri de jardin : Steven Wallimann - 14 Le Bas Monchevron

20/06/2022 : modifications des ouvertures : Anthony et Murielle Sorgniard - 18 rue de l'Église

23/06/2022 : création d'une lucarne : Sylvie Dibon - Maigresset

07/07/2022 : modification création suppression ouvertures et remplacement menuiseries : Vincent Nicolas - 7 Le Bas Monchevron

Remplacement de menuiseries, de couverture tôle et bardage de la maison

d'habitation : Cécile Patrel - La Haute Corbinais (en cours)

Pose d'un générateur photovoltaïque panneaux 22,80 m² : Sébastien Garnier - 10 La Mazure

ST-MARC

12/04/2022 : Création et modification d'ouvertures : Marie-Hélène Cordier - 18 Launay

10/06/2022 : remplacement menuiseries par la couleur blanche, ardoises fibro par ardoise naturelles avec surélévation du cellier et pose de vitrage sur le pignon colombage : Charlotte Dufour Levesque - La Machepas

VENDEL

06/05/2022 : fermeture d'un hangar : Benjamin Lodé - Le Grand Pré

09/05/2022 : réfection de toiture : Annette Cornée - Le Manoir

19/05/2022 : réfection toiture à l'identique : Jean-Paul Auffray - 6 rue de la Monnaie

16/06/2022 : installation d'une serre de 12m² : François Gautier - 16 Le Désert

08/07/2022 : création d'une clôture : Annette Cornée - Le Manoir

Installation pompe à chaleur, ravalement de façade et remplacement de menuiseries : Ahmed Aldamov - 7 bis rue de la Mairie (en cours)

Construction d'une fosse géomembrane non couverte - Gaec des Mottais - Les Mottais (en cours)



ÉTAT CIVIL 2^E SEMESTRE 2022



NAISSANCES

ST-GEORGES - 4

Adèle Lanoë

née le 19 mai 2022 à Fougères

Awen Layec

né le 15 juin 2022 à Fougères

Malo Chauvel

né le 16 juin 2022 à Fougères

Daryl Guilbert

né le 18 juillet 2022 à Fougères

ST-JEAN - 8

PARMI LESQUELLES

Antoine Mullier

né le 7 mars 2022 à Rennes

Éliott Lutz

né le 22 avril 2022 à Fougères

Hugo Legrand

né le 9 juin 2022 à Fougères

Ambre Lefevre

née le 16 juin 2022 à Fougères

ST-MARC - 4

PARMI LESQUELLES

Clément Berhaut

né le 1^{er} avril 2022 à Rennes

Isidoro Marchetti

né le 13 avril 2022 à Rennes

Ismael Brodin Valero

né le 18 avril 2022 à Rennes

VENDEL

Emma Galerne

née le 21 avril 2022 à Fougères



MARIAGES

ST-JEAN - 4 PARMIS LESQUELS

Prescilla Talbot et Matthieu Roussel

le 11 juin 2022

Sarah Trullemans et Mathieu Chapelle

le 13 août 2022

Salomé Patsatsia et Sébastien Rey

le 26 août 2022

ST-MARC - 1

VENDEL - 1

Juliette Loray et Mathieu Delamarre

le 16 juillet 2022

PACS

ST-GEORGES - 3

ST-JEAN - 4 PARMIS LESQUELS

Aurore Miossec et Cyril Havard

le 28 avril 2022

Aline Lemaitre et Steven Walliman

le 2 juillet 2022

Rozenn Lemonnier et Axel Hirel

le 3 septembre 2022

ST-MARC - 1

VENDEL - 1

Ludvine Bourges et Alex Lesaint le 25 juillet 2022



DÉCÈS OU TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

ST-GEORGES - 2

Pierre Coirre le 23 avril 2022 à Fougères

Zoltan Prépost le 27 mai 2022 à St-Grégoire

ST-JEAN - 4

Jean-Claude Robin décédé le 24 mai 2022

à Fougères

Victor Talbot décédé le 31 mai 2022 à

Rives-du-Couesnon

Joseph Ory décédé le 25 juillet 2022 à Fougères

Joseph Dibon décédé le 7 septembre

à Saint-Aubin-du-Cormier

ST-MARC - 1

Noëlle Pottier épouse Hardel le 3 juin 2022

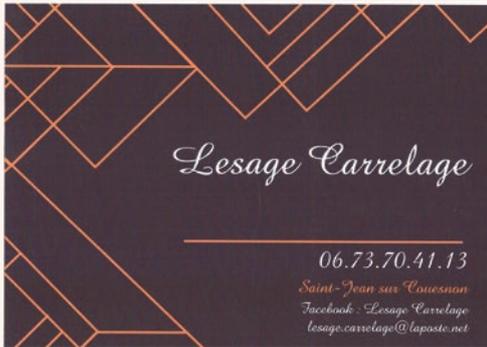
à Rives-du-Couesnon

VENDEL - 1

Pierre Taux le 28 juillet 2022 à Livré-sur-Changeon



NOS COMMERCES



LESAGE CARRELAGE

Boris Lesage a créé son entreprise LESAGE CARRELAGE en décembre 2021.

Boris est titulaire d'un CAP carreleur et a été salarié pendant 22 ans. Il a essentiellement travaillé dans de petites entreprises de carrelage, ce qui lui a permis de développer la patience et la minutie : qualités indispensables dans ce métier de précision et de finition.

Les activités de l'entreprise sont la pose de carrelage (différents formats), faïences (salle de bains, crédences de cuisine), mosaïques et terrasse. Boris intervient aussi bien en rénovation qu'au niveau de constructions neuves.

Si vous avez des travaux de carrelage à réaliser, prenez contact avec Boris afin d'échanger ensemble sur votre projet et l'élaboration d'un devis.

CONTACT

Boris Lesage

13 la Basse Cotellerais
Saint-Jean-sur-Couesnon
35140 Rives-du-Couesnon

☎ 06 73 70 41 13

✉ lesage.carrelage@laposte.net



GEORGEAULT PAYSAGISTES

Georgeault Paysagistes, entreprise familiale située sur la commune historique de St-Georges, est spécialisée dans l'entretien des espaces verts et les aménagements extérieurs (engazonnements, plantations, clôtures, aménagements divers...).

Pour vos petits travaux d'entretien des extérieurs, Georgeault Jardin Services pourrait intervenir et vous pourriez bénéficier d'un crédit d'impôts (selon réglementation en vigueur). Taille, tonte, débroussaillage... peuvent être réalisés par l'un des jardiniers paysagistes.

Enfin, en vous rendant dans les serres au 3 bis rue de Courbaud, les Établissements Georgeault vous proposent, selon la saison, un large

choix de plants horticoles et maraichers, arbres fruitiers, arbustes ainsi que des produits en vrac ou en sac (terreau, compost, copeaux de paillage...)

CONTACT

Georgeault Paysagistes

☎ 06 15 52 92 85

📍 Etablissements Georgeault

🌐 <https://www.georgeault-paysagistes.fr/>



LA FERME DU VEND'OUEST

La ferme du Vend'Ouest est une exploitation agricole bio sur Vendel tenue par Jean-Michel et Sonia Prieur, en GAEC depuis 2017 avec leur salarié à leur côté.

Historiquement la ferme élevait des vaches à viande, et ce sont 58 vaches laitières qui sont venues remplacer le troupeau d'origine en mars 2022 ; de plus, on compte près de 2 500 poules pondeuses sur l'exploitation. Sur 72 hectares, la ferme produit parallèlement les aliments des volailles ainsi que du colza pour la fabrication d'huile.

Jean-Michel et Sonia proposent de la vente à la ferme (uniquement sur rendez-vous) : oeufs, rillettes de poule, huile de colza ou lait.

Pour ce qui est des colis de viande et de la volaille, vous pouvez passer commande à raison de tous les 2 mois

pour des colis de bœuf et de veau et tous les 15 à 18 mois pour l'achat de poules vivantes ou prêtes à cuire (fréquence approximative).

CONTACT

La ferme du Vend'Ouest

Pour consulter les tarifs, prendre rendez-vous ou commander :

- ☎ 06 28 72 88 00
- ✉ fermeetgiteduvendouest@gmail.com
- 📍 Ferme du Vend'Ouest
ou sur le site de leurs collègues
Carottes et Feijoa
<https://www.carotte-et-feijoa.fr/>



EXPOSITION COLLECTION BLANDIN

À travers une histoire fictive spécialement écrite pour la commune de Rives-du-Couesnon et intitulée "Dis papa ! Qui fut Edmé, le poilu du Couesnon ?", l'exposition vous proposera de la retracer à travers plus de 20 espaces dont la majeure partie revêtira la forme de mises en scène.

Environ 2 000 objets et plus de 50 bustes et mannequins retraceront la Grande Guerre de façon ludique. Vivien Blandin et son épouse, tous les deux passionnés par cette période de la guerre 14-18, vous accueilleront en tenue d'époque, et réaliseront des visites guidées en plus de répondre à vos questions diverses.

De nombreux thèmes seront abordés, et du crayon au cheval, vous pourrez voir les objets de nos Poilus et de leur famille.

L'hommage ainsi rendu se veut ludique pour mieux appréhender ce point au combien encore douloureux de l'Histoire de France, et surtout de celle de nos familles.

L'entrée est gratuite, l'exposition sera ouverte du lundi 7 au jeudi 10 novembre de 9h à 12h30 et de 14h à 18h, puis en journée continue du vendredi 11 au dimanche 13 novembre inclus sur une plage horaire de 10h à 19h.

L'histoire fictive sera disponible sur place sous forme de livret.



ST-MARC HISTOIRE ET PATRIMOINE

C'est par une belle journée bénie des dieux de la météo, le 12 juin dernier, que les bénévoles de l'association ont découvert les vestiges de Corseul, la capitale gallo romaine des coriosolites.

Ils ont suivi le parcours rituel de nos lointains aïeux au temple de Mars impressionnant de blancheur. Après la visite des traces du quartier commerçant de Monterfil, une pause pique nique s'imposait.

L'après midi, au centre d'interprétation, la réalité virtuelle a immergé les bénévoles dans une cérémonie religieuse au temple de Mars. Les objets exposés au centre leur ont permis de se rapprocher du quotidien des gallo romains armoricains.

Une belle journée et de belles découvertes qui ont plu à tous les participants !

RETOUR EN IMAGES



Dimanche 8 mai, cérémonie commémorative de l'association ACPG-CATM à la stèle de St-Marc. Cette cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur au Relais du Couesnon à St-Marc, puis d'un repas commun avec la section de St-Jean.



Jeudi 9 juin, Rives-du-Couesnon accueille le festival Humeur Vagabonde. Deux spectacles en extérieur ont ravi les nombreux spectateurs : Gadoue de la compagnie Le Jardin des délices ; Trap par El Nucleo.

Vendredi 1^{er} juillet, soirée musicale animée par Michel Kat au Relais du Couesnon à St-Marc. Sylvie et Serge avaient concocté un repas adapté à la saison servi dans une ambiance conviviale, agrémentée de musiques variées, pour le plus grand plaisir du public présent.



Après 41 années de bons et loyaux services (dont 34 au sein du RPI du Couesnon), après avoir été institutrice puis professeur des écoles, directrice d'école, coordinatrice du RPI du Couesnon, Monique Lebreton, enseignante sur le site de St-Marc depuis 1988, a quitté le RPI le samedi 9 juillet, entourée de très nombreux anciens élèves accompagnés de leurs parents, de collègues, d'élus, et avec beaucoup d'émotion.



L'auberge Madame Simone à Vendel a profité de l'été pour organiser plusieurs concerts (Tennessee Hôtel Blues & Folk Vintage, Aurora, Bouts de Chairs Piano Rock) ainsi qu'un marché artisanal et des créateurs.



Les Ch'mineriers du 27 juillet, dans le jardin du Prieuré à St-Georges, une belle rando jeu à la découverte de l'œuf du dragon vert organisée par l'asso Les EnGrangeurs. Puis un retour en musique avec le groupe des "Pas d'nom pas d'maison" qui a animé ensuite la soirée par un concert bal festif autour de musiques des pays de l'Est. Un beau moment de partages. Merci la Granjagoul, la mairie de Rives-du-Couesnon pour ce beau partenariat.



À VOS AGENDAS !

Du jeudi 1^{er} septembre au mercredi 5 octobre : exposition "À la rencontre de la loutre" à la médiathèque de St-Marc

Dimanche 2 octobre : date limite pour la commande de brioches (Sur les pas de Rachel)

Du samedi 15 octobre au samedi 12 novembre : exposition "Au détour des contes" à la médiathèque de St-Marc

Samedi 22 octobre : repas sections sportives Rives Sportives du Couesnon (RSC - dans la salle des sports de St-Georges)

Du lundi 7 au dimanche 13 novembre : exposition Collection Blandin (Mairie de Rives-du-Couesnon - dans la salle des sports de St-Jean)

Dimanche 13 novembre : loto à la salle des fêtes de Sens (Sur les pas de Rachel)

Samedi 19 novembre : atelier-rencontre avec l'autrice-illustratrice Gaëlle Duhazé (médiathèque de St-Marc)

Mercredi 23 novembre : belote au profit du Téléthon (Club 2^e Jeunesse St-Jean)

Dimanche 4 décembre : repas de Noël (Club des Aînés de Vendel)

Vendredi 9 décembre : marché de Noël (Comité des fêtes de St-Jean)

Mercredi 14 décembre : assemblée générale du Club 2^e Jeunesse St-Jean

Fin 2022 : spectacle à destination des aînés de plus de 65 ans (CCAS)

De janvier à mars 2023 : exposition "Bookface" (médiathèque de St-Jean)

Mardi 10 janvier 2023 : galette des Rois (Club 2^e Jeunesse St-Jean)

Mercredi 11 janvier 2023 : assemblée générale avec repas (Club des Aînés de Vendel)

Mercredi 25 janvier 2023 : après-midi détente (Club des Aînés de Vendel)



MÉDIATHÈQUES DE RIVES-DU-COUESNON

VOS MÉDIATHÈQUES ÉVOLUENT

Les médiathèques de St-Georges, St-Jean et St-Marc sont passées sur le nouveau logiciel des médiathèques de Fougères Agglomération en juin. L'informatisation de la médiathèque de Vendel sera réalisée fin 2022 - début 2023.

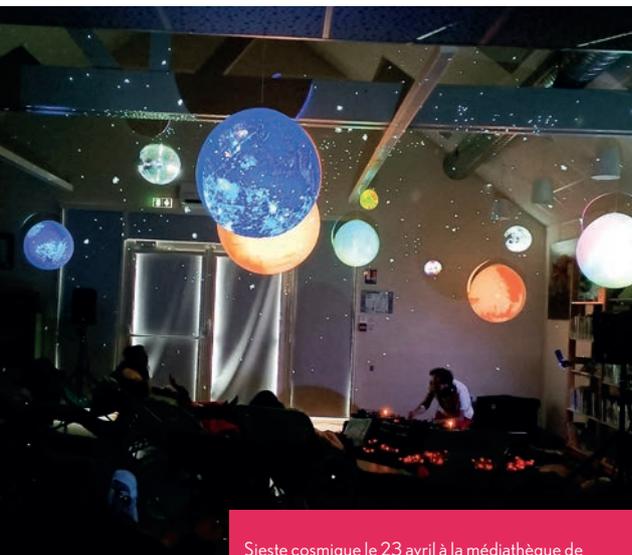
Concrètement, quels changements pour les lecteurs ?

Une carte de lecteur unique donne la possibilité d'emprunter dans toutes les médiathèques du réseau. Le retour des documents s'effectue dans la médiathèque où ils ont été empruntés.

Gratuite et valable 1 an, cette carte permet d'emprunter 20 documents pour 4 semaines. Elle donne aussi accès aux ressources numériques proposées par la médiathèque départementale, aux espaces jeux vidéo des médiathèques, à l'espace informatique de Fougères et au Fablab.

Un nouveau site internet mediatheques.fougères.agglo.bzh vous permet désormais de vérifier la disponibilité d'un document, de le réserver, de vous inscrire à un évènement ou de consulter votre compte lecteur.

RETOUR EN IMAGES : ANIMATIONS DU PRINTEMPS 2022



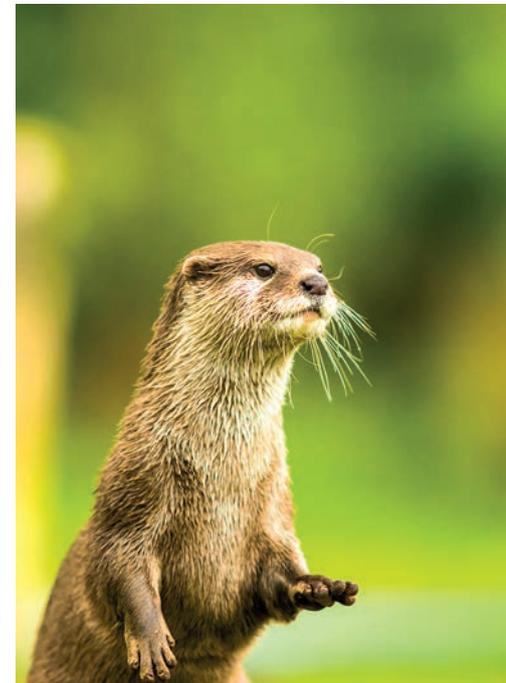
Sieste cosmique le 23 avril à la médiathèque de St-Marc, dans le cadre du Mois du Numérique de Fougères Agglomération.



5 classes du RPI sont venues visiter l'exposition "Les animaux dans le street art" (œuvres de la Galerie Albert Bourgeois) présentée du 19 avril au 19 juin à la médiathèque de St-Marc.

LES RENDEZ-VOUS À RETENIR

Exposition "La loutre, à la reconquête du Couesnon" : du 1^{er} septembre au 5 octobre 2022 à la médiathèque de St-Marc.



Dans le cadre du Salon du livre jeunesse de Fougères Agglomération :

Exposition "Au détour des contes" de Séverine Duchesne : du 15 octobre au 12 novembre 2022 à la médiathèque de St-Marc.

Atelier-rencontre avec l'autrice-illustratrice Gaëlle Duhazé : le samedi 19 novembre matin à la médiathèque de St-Marc.

Exposition "Bookface" : de janvier à mars 2023 à la médiathèque de St-Jean.

ANIMATIONS PETITE ENFANCE "BÉBÉS LECTEURS"

Des séances de lectures et comptines pour les tout-petits de 0 à 3 ans, accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents, sont programmées tous les 2 mois à la médiathèque de St-Georges (le mardi matin) et à la médiathèque de St-Jean (le vendredi matin), en partenariat avec le RIPAME.

Reprise des animations "Bébés lecteurs" en octobre. Sur inscription auprès de votre médiathèque ou du RIPAME.

LE SERVICE DES MÉDIATHÈQUES : GRATUIT ET ACCESSIBLE À TOUS !

- Accès et consultation sur place des documents libres, gratuits et ouverts à tous ;
- Prêt des documents, gratuit sur inscription ;
- Fonds DVD et jeux de société à St-Georges et St-Marc ;
- Espace et fonds jeux vidéo à St-Marc ;
- Prêt de 20 documents (livres, livres-CD, livres-audio, revues, DVD) pour une durée de 4 semaines ;
- Prolongation des prêts et réservation de documents sur demande ;
- Accès gratuit aux ressources numériques proposées par la médiathèque départementale (presse, vidéo à la demande, formation en informatique et en langues, littérature numérique jeunesse) chez vous en un clic 24h/24 ! Pour créer votre compte, connectez-vous au site <https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr>

 Retrouvez-nous sur notre page Facebook afin de suivre nos actualités

et animations.

Vous disposez d'un peu de temps libre, vous aimez la lecture et souhaitez participer à la vie culturelle locale : N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'équipe des bénévoles, même pour une aide ponctuelle !

CONTACT

Laure Duclaud-Fourmond

- ☎ 02 99 69 55 40
- ✉ bibliorives@fougeres-agglo.bzh
- 📍 Médiathèques de Rives du Couesnon
Réseau de Fougères Agglomération

LES HORAIRES D'OUVERTURE

	St-Georges	St-Jean	St-Marc	Vendel
Mardi			17h - 18h30	16h30 - 17h30
Mercredi	11h - 12h30 16h - 18h	10h45 - 12h15 16h30 - 18h	10h - 12h30 16h - 18h	
Jeudi			16h - 18h	
Vendredi		16h30 - 18h		
Samedi	10h - 12h30	10h30 - 12h30	10h30 - 12h30	11h - 12h
Téléphone	02 30 96 63 77	02 99 39 61 88	02 99 69 55 40	



SUR LES PAS DE RACHEL

L'association "Sur les pas de Rachel" soutient Rachel Gigory, née le 11 août 2016, atteinte de paralysie cérébrale. Son but est d'aider Rachel à acquérir la plus grande autonomie possible dans sa motricité.



L'ANNÉE 2022 EST UNE ANNÉE DE GRANDS CHANGEMENTS :

- les travaux d'aménagement de l'habitat, avec adaptation du wc pour le rendre accessible et mise en place d'un monte-escaliers actif Assistep ;
- l'arrivée du binôme de vie de Rachel, Papaille, handi'chien, chien d'éveil pour l'accompagner au quotidien dans ses apprentissages et sa désensibilisation ;
- changement d'établissement scolaire avec une rentrée à l'IEM (Institut d'éducation motrice) Rey Leroux de La Bouëxière : ceci implique de nouveaux camarades de classe, une nouvelle équipe scolaire, et de nouveaux professionnels de santé. Nous avons, avec beaucoup de peine, dit "au revoir" aux merveilleuses professionnelles libérales de Rachel ;
- changement de déambulateur pour un meilleur maintien et un entraînement à la marche pour efficace.

L'année 2022 est également une année de continuité, avec un continuel investissement dans la rééducation et le renforcement musculaire pour toujours plus de progrès : stage d'une semaine de kiné Medek à Rouen (76), stage d'une semaine à l'association Neurocap de Rémouillé (44), et stage d'éducation conductive à la Maison Escargot de Plédéliac (22).

Les rééducations en kinésithérapie, orthophonie, psychomotricité et équithérapie hebdomadaires permettent à



Rachel un gain d'autonomie et contribue à son bien-être au quotidien.

QUELS PROGRÈS ?

Une meilleure prononciation des sons, syllabes et de certains mots ; un meilleur équilibre ; un meilleur maintien assis en tailleur ; un début de marche avec déambulateur ; un début de montée d'escaliers avec assistance humaine et l'Assistep ; une meilleure concentration ; une meilleure motricité fine ; un meilleur contrôle des muscles de la bouche (oui, oui, Rachel a réussi à faire sa première grimace...).

VOUS POUVEZ AUSSI PARTICIPER À NOS ACTIONS :

- trail urbain nocturne de Fougères le 17 septembre 2022, au profit, en partie, de l'asso "Sur les pas de Rachel" (même si vous ne courez pas, venez nous voir et manger des crêpes) ;
- loto à la salle des fêtes de Sens de Bretagne le 13 novembre 2022 ;
- nouvelle vente de brioches : vous avez jusqu'au 2 octobre pour commander vos brioches avec votre règlement (par courrier à notre adresse, ou auprès de la Boulangerie Léné de St-Jean). Elles seront livrées le samedi 15 octobre matin devant la mairie de St-Aubin-du-Cormier, ainsi qu'à la boulangerie Léné pour ceux qui y auront fait leur commande. Les brioches pèsent 600g ; elles se conservent 5 semaines ou peuvent être congelées ; et sont vendues 4 € pièce.

"SUR LES PAS DE RACHEL", C'EST AUSSI :

- un partenariat avec "Douceurs saveurs créoles", traiteur réunionnais. Pour chaque part achetée (en food-truck ou en traiteur à domicile/en salle), 0,10 € reversés à notre association.

<https://fr-fr.facebook.com/www.doucessaveurscreoles.fr/>

- un partenariat avec "CFP", courtier en prêts immobiliers. Pour tout client qui les contacte en donnant notre nom, 100 € à 150 € sont reversés à notre association à la validation du projet.

<https://www.cfp-courtage.fr/>

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé au financement des derniers projets en matériel et rééducation. Grâce à vous tous, les progrès de Rachel vers l'autonomie sont visibles de jour en jour.

Nous avons pu réaliser tous nos projets de ces derniers mois,

- grâce à des dons de particuliers ; de la mairie de Rives-du-Couesnon ; de l'association 1001 sourires ; de l'association Sourires d'enfants ; d'une entreprise brésilienne (qui souhaite rester anonyme) ; de l'entreprise "Douceurs saveurs créoles" en lien avec notre partenariat ; du collège Jeanne d'Arc de Maen Roch ; de l'entreprise GT Paysage pour l'achat de barres parallèles de marche ; de l'entreprise Parker de Baillé ;
- grâce à la vente de brioches, de sacs (pharmacie Didier St-Aubin-du-Cormier / boulangerie Bon comme du bon pain Rives-du-Couesnon/ St-Marc), de t-shirts, crayons, carnets et mugs avec le logo de l'association ; du livre "Rachel au Pays des Volcans".

CONTACT

Si vous souhaitez nous aider dans nos projets, vous pouvez envoyer un chèque à :

"Sur les pas de Rachel" - 9 La Machepas - St-Marc-sur-Couesnon - 35140 Rives-du-Couesnon.

✉ surlespasderachel@gmail.com

f <https://www.facebook.com/surlespasderachel35/>

📍 [#surlespasderachel](https://www.instagram.com/surlespasderachel)



AMICALE LAÏQUE DU RPI DU COUESNON

ÉCOLES DE RIVES-DU-COUESNON ET DE LA CHAPELLE
ST-AUBERT

L'Amicale laïque du RPI du Couesnon poursuit activement son action auprès et pour les enfants et les familles.

De nombreuses actions et manifestations ont eu lieu sur l'année scolaire 2021/2022 !

Tout d'abord, un super loto a été organisé en mars à St-Marc-Le-Blanc qui a rassemblé près de 300 personnes. Puis en mai, l'Amicale a proposé une sortie plus familiale : son 2^e rallye pédestre ! Cette année, il nous a fait partir à la (re) découverte de la commune historique de Vendel de manière ludique au travers de jeux, épreuves et surprises ! La fin d'année scolaire a été célébrée lors de la fête des écoles du RPI dans une ambiance bretonne après un défilé des enfants du RPI costumés pour l'occasion, dans

le bourg de la commune historique de St-Jean.

Ces manifestations ainsi que les ventes organisées par l'Amicale (chocolats et sapins de Noël, tombola galettes des rois, boîtes en métal avec les dessins des enfants du RPI, produits gourmands) ont permis de récolter des fonds. Ainsi, c'est 14 102 € qui ont été versés aux écoles du RPI pour participer aux sorties et voyages scolaires qui ont enfin pu reprendre cette année.

La nouvelle année 2022/2023 a démarré avec le 9^e vide-grenier de l'Amicale et se poursuit avec à nouveau

de nombreux projets à venir ! N'hésitez pas à nous y retrouver !

Nous rappelons que l'Amicale ne serait rien sans la participation active des bénévoles : si vous souhaitez intégrer une équipe enjouée et dynamique, participer à créer du lien et de la convivialité au sein du RPI, venez nous rejoindre ! Selon vos envies et vos disponibilités, même mineures, votre aide nous est précieuse !

CONTACT

 amicalelaiequcouesnon@gmail.com
 [amicale-rpi-couesnon.fr](https://www.facebook.com/amicale-rpi-couesnon.fr)





LE CLUB DE LA 2^E JEUNESSE

Quelques activités passées :

- le 25 mai 2022, reprise des concours de belote, 116 participants.
- la météo, dans sa grande bonté, nous a permis cette année, le 21 juin 2022, d'innover en externalisant notre réunion mensuelle par une journée champêtre au bord de l'étang du Boulet : marche, pique-nique, palets, belote, jeux de boules et le soleil étaient de la partie. Sans doute une journée à reproduire.

Les activités à venir et leurs dates :

- le mercredi 21 septembre 2022 : belote d'automne ;
- le mercredi 23 novembre 2022 : belote au profit du Téléthon ;
- le mercredi 14 décembre 2022 : assemblée générale du club ;
- le mardi 10 janvier 2023 : galette des Rois.

Le Club de la 2^e Jeunesse vous souhaite une bonne reprise de vos activités et un bel automne. Ne baissons pas la garde au niveau de ces "satanés virus".

En attendant, gardez-vous bien !

ALAIN NOIRTIN, président du Club de la 2^e Jeunesse - St-Jean

COMITÉ DES FÊTES DE ST-JEAN



Un beau feu de la Saint-Jean 2022 !

Les membres du comité des fêtes ainsi que les bénévoles se sont retrouvés, après 2 ans d'interruption liés à la crise sanitaire, le 23 juin pour la préparation et le montage du feu de la Saint-Jean. Craignant une météo peu clémente, il a été décidé d'établir le dispositif sur le parking de la mairie, et de bénéficier ainsi de la salle des fêtes.

Vendredi 24, tout était installé, les structures gonflables étaient montées, la buvette, par précaution était abritée sous le grand chapiteau, quelques artisans et commerçants invités cette année, avaient bravé le mauvais temps et nous faisaient le plaisir de participer à cette soirée festive.

Malgré un temps plutôt maussade, c'est un public venu nombreux qui a envahi notre espace. La buvette, la restauration et les jeux ont rapidement été pris d'assaut mettant nos équipes de bénévoles sous pression, et pendant que notre DJ Didier mettait l'ambiance dehors, notre chanteur Christophe faisait un triomphe en salle de restauration. À 23h, le bûcher s'enflammait et illuminait le bourg de Saint-Jean comme le veut la tradition.

Une belle réussite et bravo les bénévoles !

NOUVEAU, prochain rendez-vous avec le comité des fêtes qui organisera un marché de Noël le 9 décembre 2022 après-midi et en soirée.



UNC (UNION NATIONALE DES COMBATTANTS) DE VENDEL

Le 8 mai 2022, l'UNC de Vendel a mis à l'honneur les veuves d'anciens combattants ainsi que les soldats de France.

Jacks Savary et Francis Gorse, président de l'association, ont reçu la médaille du mérite de l'UNC remise par Christelle Cornée, Maire déléguée, et un ancien AFN, Marcel Cornée.

Les veuves ainsi que les soldats de France ont reçu les insignes de l'UNC pour leur fidélité à l'association. Nicole Gorse a offert une rose de l'amitié aux dames.

Après cette belle cérémonie, la municipalité a offert le vin d'honneur, avant de terminer cette belle journée au nouveau restaurant de Vendel, chez Madame Simone, dans une très bonne ambiance.

ASSOCIATION UNC (UNION NATIONALE DES COMBATTANTS) DE ST-GEORGES

L'assemblée générale s'est tenue le 9 avril 2022.

Le président de l'association UNC de St-Georges, André Douard, a souhaité la bienvenue aux participants et a tenu à excuser les adhérents qui n'ont pu être présents pour raisons médicales. Il a proposé d'observer un moment de recueillement en souvenir de leur camarade, Jean Lecorvaisier (AC Indochine), décédé le 1^{er} février 2022, mais également en soutien au peuple Ukrainien, très touché par les atrocités du conflit en cours et ses nombreuses victimes.

Il a présenté les 8 nouveaux adhérents : Constance Lecorvaisier (veuve Indochine), Madeleine Masson (veuve AFN), Isabelle et Patrick Dieulot (OPEX), Frédéric Letourneur (OPEX), Joël Perrier (SDF) Eric Rebillard (SDF), Jean-Yves Blin et Gérard Beaudouin (membres associés).

Il a ensuite présenté les rapports moral et d'activité puis le trésorier a présenté le rapport financier et le budget prévisionnel. Ces rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Les 3 membres sortants du conseil d'administration : André Douard, Dominique Froc et Dominique Georgeault ont été réélus à l'unanimité.

Il a été procédé ensuite à la désignation de 3 porte-drapeaux suppléants : Jean-Yves Blin, Patrick Dieulot et Loïc Lemoine.

Puis les informations suivantes ont été communiquées aux adhérents :

- les conditions requises pour bénéficier d'une demi-part fiscale

à compter du 1^{er} janvier 2021 pour les anciens combattants et les veuves d'anciens combattants ;

- le projet de l'exposition, en novembre, à Rives-du-Couesnon, de la Collection Blandin 1914/1918 ;
- et l'investissement souhaité de chacun pour recruter de nouveaux adhérents, action indispensable pour pérenniser l'association.

Pour terminer, André Douard a remercié la municipalité pour la mise à disposition gracieuse des locaux et les différents services rendus (prêt de la vaisselle, gratuité de certaines photocopies...).

Puis les membres du CA se sont réunis à l'issue de l'assemblée générale afin de procéder à la constitution du bureau : président, André Douard ; vice-président, Amand Gardan ; secrétaire, Dominique Georgeault ; secrétaire adjoint, Jean-Yves Blin ; trésorier, Dominique Froc ; trésorière adjointe, Bernadette Genevée.

Les 2 porte-drapeaux titulaires sont Christian Galodé et Michel Touchefeu.

Afin de poursuivre cette journée dans un esprit de convivialité, un repas a été offert par l'association aux 27 personnes présentes et la livraison de 8 repas a été faite aux personnes en incapacité d'assister à cette rencontre.

ANDRÉ DOUARD, président de l'UNC de St-Georges

ASSOCIATION ST-MARTIN DE VENDEL

Le 14 mai 2022, une balade de 8 km a été organisée à Vendel, en campagne et sur les Rives du Couesnon.

Soixante cinq personnes participaient à cette marche, elles étaient accueillies en musique par un groupe d'accordéonistes près du four à pain de Vendel. Départ en direction du terrain de foot, les groupes se forment encadrés par les bénévoles. Un premier arrêt se fait au logis de Blot, M. Hérisset livre quelques éléments caractéristiques de ce manoir.

La marche se poursuit en lisière des champs de maïs pour rejoindre la ferme de Blot où Annie cultive différents légumes ; une petite pause permet de se désaltérer, d'écouter la musique ou de danser au son de la Bouèze. Les marcheurs repartent ensuite vers le Moulin de Blot où M. Hérisset commente l'histoire de ce bâtiment particulier.

Le parcours se poursuit en longeant le Couesnon pour revenir à Vendel ; une boisson et du riz au lait cuit au four communal attendent les marcheurs à leur arrivée : un bon moment de partage et de convivialité appréciés de tous. Cette journée a demandé beaucoup de préparation : préchauffer le four car il n'avait pas fonctionné depuis longtemps, nettoyer le préau, organiser le parcours, contacter les riverains, demander les musiciens... Tous les membres de l'association ont contribué à la réussite de ce moment. Merci à tous.

Le 18 septembre, notre association a participé aux journées du patrimoine en présentant le diagnostic prévu pour la rénovation de l'église de Vendel.



FORUM DES AIDANTS

Comment se reconnaître "aidant" ? Comment accepter de se faire accompagner, relayer, soutenir ? Comment admettre que pour prendre soin de l'autre, il faut en premier lieu prendre soin de soi ? Comment s'y retrouver parmi les dispositifs administratifs et financiers et les structures d'accueil et d'accompagnement ? Comment s'y prendre et à qui s'adresser ?

Chacun dans notre vie, nous avons, nous sommes ou serons amenés à accompagner un proche en difficulté du fait d'une maladie ou d'un handicap, de la petite enfance au grand âge. En France, cela concerne 12 millions de personnes. C'est pourquoi, Droit de Cité et le CLIC Haute Bretagne, en partenariat avec de nombreux acteurs du territoire, ont souhaité organiser un forum pour les aidants.

Ce forum se tiendra le samedi 1^{er} octobre 2022, à partir de 14h, à Fougères (Les Ateliers).

Entrée libre et gratuite, ouverte à tous.

Le forum comprendra plusieurs actions :

- des stands d'information permettant aux aidants de s'informer sur leurs droits mais aussi sur les dispositifs qui existent sur le territoire ;
- des animations permettant aux aidants et aux duos aidants/aidés de tester des activités comme des ateliers "prévention des chutes", "duos en mouvement", "pause café des aidants" ;
- une conférence qui s'intitule "les clés d'une communication bienveillante auprès des personnes

vulnérables" animée par Christine Rault, infirmière coordinatrice d'une plateforme d'appui, et Xavier Durand, directeur d'EHPAD, tous deux consultants et formateurs dans le secteur médico-social et sensibilisés par Thierry Tourneise à la communication thérapeutique.

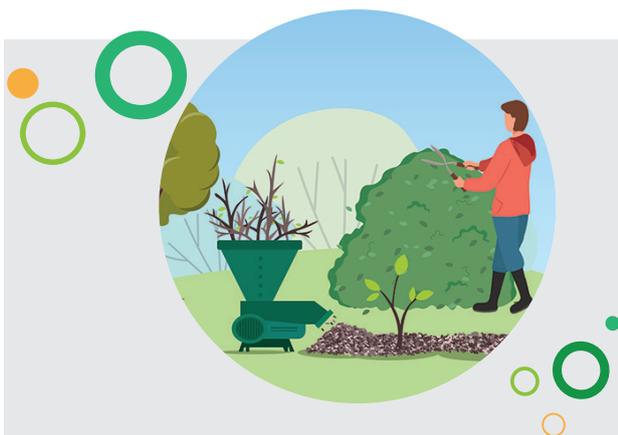
Afin de faciliter l'accès au forum, le proche aidé pourra être accueilli par des professionnels sur place. Il sera également possible de venir chercher les personnes à leur domicile (nécessité de prendre contact avec Droit de Cité au préalable).

Un guide-ressource sera également mis à disposition des aidants.

Informations et renseignements
auprès de Droit de Cité

☎ 07 49 46 37 35





Communiqué de presse

Le 29 juillet 2022

Aide à la location de broyeurs de végétaux

A partir du 1er août, le SMICTOM du Pays de Fougères propose une aide à la location de broyeurs de végétaux. Jusqu'à 50% de la facture pourront être pris en charge sous certaines conditions. Cette offre de réduction concerne tous les usagers du territoire, ainsi que les associations.

Le principe

Le SMICTOM met en place à partir du 1^{er} août 2022, une aide financière pour la location de broyeurs de végétaux. Le but étant de renforcer les opérations de broyage déjà organisées sur le territoire et permettre aux usagers de réaliser le broyage directement chez eux et de réutiliser le broyat dans leur jardin.

Pour les particuliers, le SMICTOM propose de prendre en charge **50% de la facture de location** (plafond de 75€ d'aide du SMICTOM) et à hauteur d'une journée maximum (ou 2 demi-journées) par foyer et par an.

Pour les associations, elles pourront également, sous certaines conditions bénéficier, d'une prise en charge à 100% de la facture de location, (plafond de 150€ de location).

Pour réduire les apports en déchèteries

Cette opération permettra également de **réduire les apports des déchets verts en déchèteries qui constituent aujourd'hui environ 30 % des tonnages de déchets** (déposés en déchèteries).

Cela représente un coût conséquent tant pour leur acheminement en plateforme de compostage que pour leur traitement et leur transformation en compost.

En effet, les déchets verts contiennent encore trop souvent des matières plastiques (bâche, sacs, pots de fleurs) qui entraîneraient une pollution si aucun traitement n'était effectué.

Le broyage, un allié pour le jardin

Procéder au broyage de ces déchets verts (taille des haies et arbustes, mais également feuilles mortes), permet de produire un matériau de première qualité. En effet ce broyat constitue un paillage efficace et gratuit !

Cette technique permet de faire des économies d'argent et de temps.

On peut citer :

- La réduction du temps de désherbage
- La réduction des besoins en eau des végétaux
- L'amélioration de la qualité du sol
- Une diminution des maladies et attaques de ravageurs.

Une aide proposée du mois d'août au mois de mars

Pour être en adéquation avec la réglementation de l'arrêté du 24 Avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales, cette aide sera uniquement proposée entre le **1^{er} août et le 15 mars de l'année suivante**. En effet, il est vivement déconseillé de tailler les haies et les arbres entre la mi-mars et fin juillet afin de respecter la période de reproduction et de nidification des oiseaux.

Demande sur le site Internet via un formulaire

Pour pouvoir profiter cette aide, il suffit de se rendre sur le **site Internet du SMICTOM**, rubrique «Je suis un particulier - Location de broyeur» et de remplir le formulaire et un bon de réduction vous sera envoyé par mail : www.smictom-fougères.fr/espace-thematique/un-particulier/location-de-broyeur/

Contacts presse

Elise CRUYPENYNCK, Chargée de communication
Fabien GOUGEON, Animateur prévention des déchets
02 99 94 34 58



INFOS SMICTOM

EN 2023, DES COLLECTES OPTIMISÉES

Mi-novembre 2021, les élus du SMICTOM ont voté une série de mesures qui visent à la fois à rendre un service plus adapté aux usagers et à poursuivre les efforts de réduction des déchets.

DÉPLOIEMENT DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Elle est en test sur le secteur de Louvigné-du-Désert depuis 2019 ; elle sera déployée sur l'ensemble du territoire dans les prochaines années. Le principe de la redevance incitative : avoir une facture proportionnelle à l'utilisation du service. Son calcul est composé d'une part fixe, qui comprend l'abonnement au service, et d'une part variable, qui prend en compte les levées de bacs au-delà du seuil qui sera voté par le comité syndical. Pour ce faire, des bacs individuels pucés seront distribués à tous les foyers début 2023, pour une mise en place effective au 1er janvier 2024. En campagne, les bacs collectifs devraient disparaître.

COLLECTE DES RECYCLABLES EN BACS

Finis les sacs jaunes ! Afin de se conformer à la réglementation et prévenir les risques sur la santé des agents de collecte, des bacs jaunes seront mis en place. Chaque foyer sera donc doté de deux bacs.

COLLECTE À LA QUINZAINE

L'expérimentation sur le secteur de Louvigné-du-Désert a montré que la collecte hebdomadaire n'était pas nécessaire. Les bacs à ordures ménagères et à emballages seront donc collectés tous les 15 jours, avec, dans la mesure du possible, un jour de collecte unique.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

À partir du 1er janvier 2023, comme partout en France, tous les emballages plastiques (pots de yaourt, barquettes de beurre...) seront à déposer avec les recyclables.

DÉVELOPPEMENT DE L'APPORT VOLONTAIRE

Certaines communes du territoire souhaitent que soient implantées des bornes d'apport volontaire à la place des bacs. Ce dispositif se fera très progressivement, à la demande des communes uniquement, et par secteur géographique afin que le schéma de collecte reste cohérent.

PRÉPARER UNE HOTTE ZÉRO DÉCHET

En moyenne, le volume des poubelles augmente de 10 % pendant la période de Noël. Comment éviter cela ?



Les cadeaux zéro déchet, c'est possible ! On peut par exemple offrir des cadeaux d'expérience : une place de concert, de spectacle, un cours de cuisine, une dégustation de fromages, un week-end en amoureux... On peut aussi fabriquer ses propres cadeaux.

Le papier cadeau, c'est joli, mais très générateur de déchets. Pour s'en passer, il existe plusieurs solutions :

- le furoshiki est une technique de pliage qui permet d'emballer ses cadeaux, à partir de tissu ou de papier de récupération. Personnalisé avec de la laine ou du rafia, les emballages deviennent une partie intégrante du cadeau ;
- les boîtes en carton, plus ou moins grandes selon le cadeau ;
- les sacs à vrac. Simples et pratiques, ils sauront contenir tous vos cadeaux.

JOURS FÉRIÉS, COLLECTE DÉCALÉE, DÉCHÈTERIES FERMÉES

En raison des fêtes de fin d'année, les déchèteries fermeront à 16h les 24 et 31 décembre. Elles seront fermées le jour de Noël et du Nouvel an.



DIVERS SERVICES

MAIRIES

Mairie Rives-du-Couesnon

mairie@rivesducouesnon.fr

St-Jean

Ouverture au public :

Lundi : 9h - 12h / 16h - 19h

Mercredi et vendredi :

9h - 12h

1^{er}, 2^e et 3^e samedis du mois :

9h - 12h

02 99 39 12 57

St-Georges

Ouverture au public :

Lundi : 9h - 12h

Jeudi : 14h - 17h

02 99 97 61 85

St-Marc

Ouverture au public :

Mardi : 9h - 12h

Vendredi : 9h - 12h

02 99 39 12 54

Vendel

Ouverture au public :

lundi : 14h - 17h

vendredi : 14h - 17h

02 99 97 62 39

ÉCOLES PUBLIQUES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT SCOLAIRE (SIRS)

St-Georges

Le directeur M. Gressier

02 99 97 66 58

St-Jean

La directrice Mme Le Roux

02 99 39 10 95

St-Marc

La directrice Mme Guihard

02 99 39 15 24

Vendel

La directrice Mme Gilson

02 99 17 10 06

La Chapelle St-Aubert

La directrice Mme lhuello

02 99 18 79 34

MÉDIATHÈQUES

bibliorives@fougeres-agglo.bzh

St-Georges

Mercredi : 11h - 12h30 / 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h30

02 30 96 63 77

St-Jean

Mercredi : 10h45 - 12h15 / 16h30

- 18h

Vendredi : 16h30 - 18h

Samedi : 10h30 - 12h30

02 99 39 61 88

La Pozz à St-Marc

Mardi : 16h30 - 18h

Mercredi : 10h - 12h30 / 16h - 18h

Jeudi : 16h - 18h

Samedi : 10h30 - 12h30

02 99 69 55 40

Vendel

Mardi : 16h30 - 17h30

Samedi : 11h - 12h

AUTRES SERVICES

ALSH L'Île aux pirates - St-Jean

6/8 rue des Écoles

Rémy Plé-Deschamps

Permanences :

Lundi : 8h45 - 11h

Mercredi : 9h - 17h

06 07 24 13 46

stjean.alsh@fougeres-agglo.bzh

ALSH CROC'Loisirs - St-Georges

13, rue du Romarin

Anne-Laure Gastebois

Permanences :

Lundi : 10h30 - 11h30

Mercredi : 9h - 17h

06 79 59 94 18

stgeorges.alsh@fougeres-agglo.bzh

Architecte conseil

Mikaël Gobin

Prendre RDV au 02 99 94 50 34

cau35@ille-et-vilaine.fr

CDAS

88, rue de la Forêt 35300 Fougères

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et de 13h30 à 17h

(fermeture à 16h30 le vendredi)

Fermeture au public le mardi matin

02 99 93 65 40

CLIC (Centre local d'information et de coordination)

3, avenue de Normandie

35300 Fougères

Accueil téléphonique ouvert du

lundi au vendredi de 9h30 à 12h et

de 13h30 à 17h (fermeture le lundi

après-midi et le vendredi à 16h30)

Accueil sans rendez-vous du lundi au

vendredi de 9h30 à 12h

Les conseillères reçoivent

exclusivement sur rendez-vous.

02 99 98 60 23

CPAM

3, avenue François Mitterrand

35300 Fougères

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h
Ouverture à 10h30 le 1^{er} jeudi
Numéro d'appel : 3646

EDF

1, rue de la Moussais
35305 Fougères
09 69 32 18 79
www.edf.fr

France services

Pôle de services de proximité

3, rue la Liberté
35140 St-Aubin-du-Cormier
Informations et RDV tous les matins
de 9h à 12h30 ainsi que les mardi et
jeudi de 13h30 à 17h
1^{er} niveau d'informations : CAF,
CPAM, MSA, Carsat, DGFIP, Ants,
La Poste, ministère de la Justice,
Pôle Emploi
02 23 42 42 13

Micro-crèche

5, rue des Écoles - St-Jean
Nolwenn Rondin
06 43 47 74 63
microcreche@fougeres-agglo.bzh

Mission locale

5, rue des Écoles - St-Jean
Permanences le mardi de 9h15 à
12h15 sur RDV
02 30 27 01 60
07 74 58 64 25

PAE (Point Accueil Emploi)

5, rue des Écoles - St-Jean
Pierrette Leduc
Permanences le mardi de 9h à 12h30
et l'après-midi sur RDV
02 99 98 59 43
pae@fougeres-agglo.bzh

Pharmaciens

Composer le 3237

PMI

5, rue des Écoles - St-Jean

Permanences le jeudi sur RDV
02 22 93 65 40

POLICE

Appeler le 17

POMPIERS

Appeler le 18 OU le 112
(à partir d'un portable)

RIPAME

5, rue des Écoles - St-Jean
Nolwenn Rondin
Permanences sur RDV
le jeudi de 13h30 à 19h
Permanences téléphoniques
le vendredi de 13h30 à 15h30
06 43 47 74 63
ripame@fougeres-agglo.bzh

SAMU 35

Appeler le 15

Service cadastre

1, rue Bad Munstereifel
35300 Fougères
Du lundi au vendredi
02 99 17 25 00
www.cadastre.gouv.fr

Service de gestion comptable (SGC)

1, rue Bad Munstereifel
35300 Fougères
Accueil physique sans rendez-vous
du lundi au vendredi de 8h45 à 12h ;
sur rendez-vous les lundi, mardi et
jeudi de 13h30 à 16h
02 99 99 78 40
sgc.fougeres@dgfip.finances.gouv.fr

STGS

22, rue des Grèves
50307 Avranches cedex
Service astreinte 7/7 jours
24/24 heures
Accueil clientèle du lundi au vendredi
de 8h à 18h . 09 69 32 69 33
www.stgs.fr
eau@stgs.fr

SMICTOM

Allée Eugène Freyssinet
ZA de l'Aumallerie 35133 Javené
02 99 94 34 58
www.smictom-fougeres.fr

Javené

Allée Eugène Freyssinet
Horaires d'été
(du 1^{er} mars au 31 octobre)
Du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 18h ;
Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h ;
Samedi : 8h30 - 18h en continu

St-Aubin-du-Cormier

ZI de Chedeville
(toute l'année)
Du lundi au mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h ;
le jeudi de 9h à 12h ;
les vendredi et samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h

RAPPEL :

La carte d'accès en déchèterie est obligatoire.
Les usagers doivent l'avoir sur eux en cas de contrôle à la déchèterie de St-Aubin-du-Cormier.
Elle est délivrée gratuitement sur demande à tous les foyers du territoire du Smictom.

Pour faire une demande de carte :

<https://smictom-fougeres.fr/vos-demarches-en-ligne/demande-de-carte-decheterie/>

MAIRIES ANNEXES DE :

SAINT-JEAN-SUR-COUESNON
02 99 39 12 57

SAINT-GEORGES-DE-CHESNÉ
02 99 97 61 85

SAINT-MARC-SUR-COUESNON
02 99 39 12 54

VENDEL
02 99 97 62 39

MAIRIE DE RIVES-DU-COUESNON

4, rue Nationale - Saint-Jean-sur-Couesnon
35140 Rives-du-Couesnon

 mairie@rivesducouesnon.fr

 [mairie rivesducouesnon](https://www.facebook.com/mairie.rivesducouesnon)

 <https://www.panneaupocket.com/>